



Mairie de MONTIGNY

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen
Canton de Notre Dame de Bondeville

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal le 23 février 2016

L'an deux mil seize, le mardi vingt-trois février à 20h30, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Poissant Christian.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal le 12 février 2016

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
Christian POISSANT, Philippe FREMONT, Jacqueline HORN, Eric PAUCHET, Gil GUILBERT,
Daniel DARRY, Hubert PICARD, Marie-Claude LOQUET-BENAÏOUN, Viviane LECLUSE,
Béatrice BARRERE, Olivier LESUEUR.

Absents excusés:

Sonia BENAVIDES, procuration donnée à Gil GUILBERT

Brigitte CAVALLERO-DUBOIS, procuration donnée à Christian POISSANT

Anne-Sophie MARATRAY, procuration donnée à Jacqueline HORN

Absent :

Jean-Marc SEVESTRE

Secrétaire de séance : Philippe FREMONT

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité

■ Comptes administratifs 2015 et affectation des résultats

Les comptes administratifs seront votés au prochain conseil municipal

■ Taux d'imposition des taxes directes locales 2016

Les taux d'imposition seront votés au prochain conseil municipal

■ Demandes de subventions associations

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention pour l'année 2016 aux associations suivantes :

Entente Sportive - Football	4200 €
Running	2000 €
Section jeunes	400 €
15 kms	900 €
Anciens Combattants	350 €
Joyeux Aînés	1200 €
Montigny Activités	700 €
Foyer Culturel	2500 €
Comité des fêtes	1000 €

■ Contrat de prestation de nettoyage de vitrerie pour l'école

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de retenir l'entreprise CLINITEX Propreté, située à Lille Lezennes, pour effectuer l'entretien des vitres de la commune pour un montant HT de 213.00 € par trimestre.

■ Indemnisation de l'assurance pour le sinistre du terrain de tennis

Les membres du Conseil Municipal ont été informés que notre assureur AXA situé à Maromme 87 rue des martyrs de la résistance, nous a envoyé un chèque de 3 576.00€ le 16 décembre 2015. Ce montant correspond au remboursement des dépenses engagées par la mairie suite à l'incendie ayant eu lieu au stade de foot le 29 juin 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le chèque de la société d'assurance AXA.

■ Programme des travaux 2016 du Syndicat Départemental d'Energie (SDE76)

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le programme des travaux 2016 préparé par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE76) pour les dossiers suivants :

Résidence des Blancs Hameaux (Dossier EP-2015-0-76446-5979 version 1.1)

Réseau d'éclairage public :

- Dépose d'un mât d'éclairage public vétuste (H1.17)
- Fourniture et pose d'1 mât d'éclairage public de 6m de hauteur équipé d'une lanterne de type « M8 » 70W avec source à Leds.

Montant total des travaux HT : 2 905 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : **920 €**

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : **581 €**

Montant total des travaux TTC : 3 486 €

Rue des Champs (Dossier EP-2015-0-76446-5980 version 1.1)

Réseau d'éclairage public :

- Dépose de 4 lanternes vétustes et énergivores
- Fourniture et pose de 4 lanternes de type « Helmet » 75W avec source Leds

Montant total des travaux HT : 5 465 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : **1 475 €**

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : **1 093 €**

Montant total des travaux TTC : 6 558 €

Rue du Lieutenant Aubert (tronçon Rd 86 Pommeraie) (Dossier EP-2015-0-76446-5984 version 1.1)

Réseau d'éclairage public :

- Dépose de 11 lanternes vétustes et énergivores
- Fourniture et pose de 11 lanternes de type « Helmet » 75W avec source Leds

Montant total des travaux HT : 14 185 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : **3 757 €**

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : **2 837 €**

Montant total des travaux TTC : 17 022 €

Rue du Lieutenant Aubert (tronçon Pommeraie - Beauchamp) (Dossier EP-2015-0-76446-5985 version 1.1)

Réseau d'éclairage public :

- Dépose de 7 lanternes vétustes et énergivores
- Fourniture et pose de 7 lanternes de type « Helmet » 75W avec source Leds

Montant total des travaux HT : 9 205 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : **2 455 €**

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : **1 841 €**

Montant total des travaux TTC : 11 046 €

Rue du Lieutenant Aubert (tronçon Beauchamp – Relais de Montigny) (Dossier EP-2015-0-76446-5986 version 1.1)

Réseau d'éclairage public :

- Dépose de 10 lanternes vétustes et énergivores
- Fourniture et pose de 10 lanternes de type « Helmet » 75W avec source Leds

Montant total des travaux HT : 12 940 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : **3 430 €**

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : **2 588 €**

Montant total des travaux TTC : 15 528 €

Rue du Lieutenant Aubert (tronçon Relais de Montigny - Château) (Dossier EP-2015-0-76446-5987 version 1.1)

Réseau d'éclairage public :

- Dépose de 5 lanternes vétustes et énergivores
- Fourniture et pose de 5 lanternes de type « Valberg » 58W avec source Leds

Montant total des travaux HT : 6 980 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : **1 870 €**

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : **1 396 €**

Montant total des travaux TTC : 8 376 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- adopte le projet du programme 2016 cité ci-dessus,
- décide d'inscrire la dépense d'investissement au budget primitif 2016 la participation de la commune pour un montant de **24 241 € TTC** (dont TVA récupérable 10 336 €),
- demande au SDE76 de programmer ces travaux,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet.

■ Participation pour le voyage des anciens

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer :

- Une participation de 10 € pour toute personne de 67 ans et plus inscrite au voyage des anciens prévu le 18 mai 2016.
- Une participation de 70 € pour les personnes accompagnant leur ascendant au voyage des anciens prévu le 18 mai 2016.
- La gratuité pour les personnes relevant du CCAS.

■ Entretien du terrain de football

Après avoir étudié les devis, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir pour l'année 2016, le devis proposé par M. DEQUESNE, paysagiste situé 800 rue de Florence 76510 St Aubin-Le-Cauf, pour un montant annuel de 10 769.00 € HT (12 922.80 € TTC) :

- Tonte régulière du terrain d'entraînement et alentours ainsi que le pourtour des terrains de tennis 14 interventions durant la saison.
- Passage du rotofil autour des pieds de clôture et épandage de désherbant au pied de grillage.
- Ramassage et enlèvement des déchets de tonte.
- Pour le terrain d'honneur : Tonte de la pelouse toutes les semaines.
- Au 15 mars épandage de 300 Kg d'engrais à libération progressive de type 14/11/14+mgo.
- Au 15 mai épandage de 300 Kg d'engrais à libération progressive de type 7/10/14+mgo.
- Au traitement sélectif de la pelouse contre les mauvaises herbes (plantain, rumex, trèfle, etc.)
- Fin août épandage de 300 Kg d'engrais à libération progressive de type 7/10/14+ oligo éléments.
- A l'automne épandage de 300Kg de scoramine de type 5/8/12 3mgo (lutte contre mousses) recalcifié le sol, répulsif taupes agit contre les limaces et blaniules.
- Entretien sous les bouleaux avec passage du rotofil à raison de 3 interventions par an.
- Après la saison sportive : remise en état de la pelouse devant les buts avec passage du rotovator, ratissage manuel et ensemencement de gazon à raison de 5 kg l'are, roulage.

Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2016.

■ Entretien des bassins d'eaux pluviales et des espaces verts

Après avoir étudié les devis des entreprises consultées, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir pour l'année 2016, l'entreprise DEQUESNE (paysagiste situé 800 rue de Florence 76510 St Aubin-Le-Cauf) pour l'entretien des bassins d'eaux pluviales et l'entretien des espaces verts, à savoir :

Entretien des bassins d'eaux pluviales

Petits bassins :

- Bassin du Vauchel (petite mare)
- Bassin de la Pommeraie
- Bassin du Petit Château
- Bassin des Cottages

(D'avril à octobre : Tonte régulière de la pelouse à raison de 2 interventions minimum par mois, passage du rotofil dans les endroits pentus, pieds de clôture et tours d'arbres. Taille des haies et arbustes 2 fois par an. Epandage de désherbant total ou sélectif le long des clôtures et pieds de haie)

Forfait mensuel : 281.50 € HT (337.80 € TTC) – Coût annuel 2016 : 1970.50 € HT

Grand bassin du Vauchel

(2 interventions durant la saison 2016, en juin et septembre, fauchage du bassin au girovator, passage du rotofil le long de la clôture et fauchage du chemin d'accès et alentours)

Coût par intervention : 387.10 € HT (464.52 € TTC)
Coût pour les deux interventions pour l'année 2016 : 774.20 € HT

Entretien des espaces verts

- Allée de la Forié
- Résidence le Petit Château
- Résidence les Cottages
- Résidence l'Orée du Bois

(D'avril à octobre : Tonte régulière de la pelouse à raison de 2 interventions minimum par mois.
Une taille de haie des charmilles à l'entrée de la résidence est prévue dans l'année pour la résidence l'Orée du Bois).

Forfait mensuel : 452.70€ HT (543.24 € TTC) – Coût annuel 2016 : 3168.90 € HT

Ces dépenses seront inscrites au budget primitif 2016.

■ Choix de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection du trottoir Rue de la Chaupière

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, les devis des entreprises présentés pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réfection du trottoir rue de la Chaupière.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de confier les missions de maîtrise d'œuvre au bureau d'étude B.E.T. INGENIERIE&CONSEIL du PAYS de BRAY pour un montant de 3 250.00€ HT
- accepte l'option 'REALISATION DU PLAN TOPOGRAPHIQUE' pour un montant de 390 € HT
- confirme l'autorisation à Monsieur le Maire de signer tous les documents du marché des travaux et les ordres de service ainsi que tout avenant sans incidence financière au moins value ou générant une plus value inférieure à 5% du marché initial.

■ Questions diverses

- Aménagements inondations
- Entrée du village : Clôtures Berrenger
- Convention garage de Montigny
- Suppression du budget CCAS pour 2017
- Accotements route du Chêne à Leu
- Réfection toiture de l'église : procédure adaptée
- Restructuration de l'ancienne école en locaux Mairie
- Distribution du bulletin municipal
- Création de places de parking Résidence L'Orée du bois
- Réfection Parking église
- Le prochain conseil municipal est fixé le lundi 21 mars 2016 à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30

Le Maire
Christian POISSANT